

COMMUNIQUE AUX SAGES-FEMMES_28/11/2013

Le COLLECTIF des sages-femmes appelle

à une manifestation nationale à Paris

le 16 décembre 2013.

A partir du 02/12 commenceront les réunions de travail au ministère sur le statut hospitalier, la ministre ayant annoncé qu'elle prendrait une décision le 20/12. **Rien n'est acté à ce jour.**

Il nous faut réaffirmer nos revendications de façon ferme.

La reconnaissance à l'hôpital, d'un statut médical, conforme à la définition de notre profession dans le Code de la Santé publique nous concerne tous : étudiants sages-femmes et sages-femmes, quel que soit notre mode d'exercice.

Elle entrainera la reconnaissance, pour tous, de nos compétences médicales et permettra l'ouverture de négociations pour le statut, la place et les salaires de tous, salariés du public comme du privé.

Les dates des réunions sur le 1^{er} recours, sur les décrets de Périnatalité et la formation initiale ne sont toujours pas connues à ce jour, et aucun engagement n'a été pris quant aux différentes modalités de mise en œuvre de nos revendications.

Le 16 octobre, a débuté la grève des sages-femmes. Le 16 décembre, cela fera 2 mois que nous sommes entrés en résistance. Pour une profession mais aussi pour la santé des femmes en France.

Montrons au ministère, une nouvelle fois, l'union et la mobilisation dont sont capables les sages-femmes !

Montrons-lui que cette société ne pourra plus jamais penser la santé publique sans sage-femme !

IL FAUT MAINTENIR LA PRESSION JUSQU'AU 20/12, IL S'AGIT DE NOTRE AVENIR!

NE LACHONS RIEN!

Le Collectif des sages-femmes :

l'Organisation Nationale Syndicale des Sages-Femmes

la Fédération CFTC Santé sociaux

le Collège National des Sages-Femmes de France

l'Association Nationale des Sages-Femmes Cadres

la Conférence Nationale des Enseignants en
Maïeutique

l'Association Nationale des Etudiants Sages-Femmes